

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Sames Wireless

Du 30 avril 2011

Etaient présents :

ALVES	Fernando
BENJAMIN	Marc
BOURDIEU	Christiane
D'ALMEIDA	Prudence & Valérie
DARREHORT	Jacqueline
DEKKERS	Hubert
DOUAT	Nadège
DUFAU	Michèle
GAGNANT	Annie
LESPINE	Didier
LOMBARD	Francis
MINVIELLE	Lucie
MONNERY	Thierry
SALLEFRANQUE	Hélène
SENAC	Jean-Michel
TEIXERA	Jean Michel
WOLOSZYN	Xavier

Etaient représentés :

CARRICABURU	Alain
DASQUET	Judith
LABORDE	Cécilia
LAFFONT	Viviane
MARCEL	Danièle
MORLEY	Anthony
UEBER	Claude

Monsieur Fernando Alves, Président de l'Association par intérim, introduit l'assemblée Générale conformément à la convocation de cette assemblée à 20 H30.

I. Emargement de la liste des présents

17 adhérents présents et 8 procurations

II. Rapport moral du Président et approbation du rapport

M.Alves remercie chaleureusement à cette occasion M. Gonçalves Michel qui nous a permis d'installer les lignes et l'antenne rendant possible la diffusion sur Sames.

M.Alves rappelle les conditions qui ont fait que l'Association Sames Wireless a été créée. L'association a à ce jour 4 lignes France Télécom avec 1 fournisseur ADSL (FDN) qui est elle-même une association qui dépassée par son nombre d'adhérents propose une fédération des associations FAI locaux (FFDN) avec pour but d'avoir plus de poids face aux fournisseurs de collectes et institutions comme l'ARCEP, ce qui nous permettra d'investir dans des améliorations du réseau. Actuellement, nous sommes 100 adhérents dont 93 connectés, 7 en cours. Nous arrêterons notre nombre de foyers connectés à 120 adhérents. M. Alves rappelle qu'il est très important que chaque adhérent suive les changements et les évolutions de l'association en lisant leurs e-mail. Pour simplifier la vie de nos adhérents, il a élaboré une fiche adhérents web (<http://omega.sameswireless.lan/adherents/>), avec l'aide de Benjamin Borde, que chacun peut consulter et qui lui permet de suivre sa période d'adhésion, son courrier, le site web de l'association, sa consommation et celle de l'ensemble des adhérents permettant ainsi à chacun de connaître les périodes pleines et creuses pour mieux gérer le réseau.

M.Alves rappelle les grandes lignes des lois LOPPSI et HADOPI, ces lois obligent les fournisseurs d'accès de sauvegarder les données de chaque adhérent mais avec la mise en place d'un identifiant unique et fixe par adhérents (IP publique fixe) nous ne sommes plus concernés ; Nous conservons uniquement sur une feuille Excel les IP Publiques fixe de chacun.

Le rapport moral est voté à l'unanimité à mains levées.

III. Rapport financier par le trésorier et approbation du rapport et du budget

M. Jean Michel Senac nous rappelle les grands points des frais de la comptabilité de l'année fiscale 2009/2010, et le bilan pour 2009/2010.

Notre association connaissant un engouement important depuis sa création, il convenait d'en définir des principes de fonctionnement fiables permettant d'identifier de façon rapide les besoins matériels et financiers qu'elle pouvait espérer pour asseoir son Développement.

A cet égard, j'ai donc mis en place la tenue d'une comptabilité identique à celle d'une entreprise, et ce depuis la date de sa création juridique, le 01 Mai 2009.

Pour des raisons de commodité, le premier exercice comptable comportera 20 Mois et présentera donc des comptes pour la période du 01 Mai 2009 au 31 Décembre 2010.

A l'avenir, nous établirons une comptabilité sur une période normale de 12 Mois et la règle sera donc l'année civile.

Suite à la mise en place de l'organisation énoncée ci-dessus, ainsi qu'à la lecture du document financier que vous avez en mains, il ressort de la situation comptable au 31/12/2010, les éléments suivants :

- Constitution du capital pour **4900 €**, soit 49 adhérents à 100 €
- Subvention commune de SAMES pour **500 €**
- Emprunt en cours au 31/12/2010 pour **1800 €**
- Achat matériel informatique pour **14192,20 €**
- Charges fonctionnement pour **3273,26 €**
- Dettes fournisseurs pour **362 €**

Le total des sommes perçues est de **14935 €**, ventilé comme suit dans la comptabilité :

- **4900 € pour le capital**
- **6360 € pour les cotisations de l'exercice**
- **3675 € pour les cotisations perçues d'avance**

Le solde banque au 31/12/2010 est créditeur pour **237,63 €**

Les amortissements intégrés en charge pour l'exercice représentent **3658,85 €**

Le compte de résultat de l'association présente donc une légère perte de **465,95 €** qui n'a rien d'alarmant

En effet, lorsque le nombre d'adhérents cessera de progresser, les investissements en achat de matériel informatique diminueront fortement ; ceci aura pour conséquence directe une forte baisse des charges donc une forte hausse du résultat puisque les cotisations encaissées n'auront d'autres charges à financer que celles dite de fonctionnement qui sont faibles.(voir ci-joint annexes du bilan)

L'entreprise n'était pas gagnée d'avance et sans l'engagement têtue des fondateurs et l'aide matérielle et financière de quelques-uns, le projet SAMES WIRELESS serait resté dans les cartons.

Le budget est voté à main levée à l'unanimité.

IV. Evolution de l'association

Le château d'eau de Sames avait été évoqué l'année dernière, car c'est le point le plus haut de Sames, mais il s'avère que l'installation d'une antenne entraînera trop de frais et des difficultés se posent quant à la surveillance et les remises en route parfois nécessaire lorsque les antennes bloquent. Pour le moment, ce projet reste en suspend.

L'association Sames Wireless a dépassé le village de Sames car depuis février/mars nous avons des adhérents du village d'Hastingues : principalement le quartier de Bordes de Haut, le Bourg ainsi que Bordes de Bas. La Mairie d'Hastingues s'est engagée à nous verser une subvention qui couvrira les frais des antennes relais.

La mairie de Sames a décidé lors de son dernier conseil municipal de nous octroyer une subvention de 500 € pour service rendu à la commune.

V. Renouvellement des membres du bureau

Le bureau accueille 3 nouveaux membres : il est réélu/élu à l'unanimité, le vote est fait à mains levées.

Nouveau Bureau :

Alves Fernando	Président
Sénac J.Michel	Trésorier
Narbey Sabine	Trésorière adjointe
Alves Michelle	Secrétaire
Borde Benjamin	Webmaster/Administrateur Réseaux
Douat Nadège	Webmaster/Administrateur Réseaux

Le Président Fernando Alves clos l'assemblée générale vers 21h 45.